

La CGT s'invite dans les petites entreprises

Le 26 septembre, la CGT est allée à la rencontre des salariés des Très petites entreprises (TPE) qui ont désormais le droit de voter et désigner leurs représentants syndicaux.

EN CE MATIN du mercredi 26 septembre, des membres de la CGT se sont réunis autour de leur camion après avoir fait un tour d'entreprise en entreprise. La raison? Prévenir les salariés des Très petites entreprises (TPE) d'une échéance importante. En effet, ces derniers ont désormais la possibilité, et cela pour la première fois, de participer au vote qui désignera les représentants syndicaux qui défendront leurs droits. « C'est la première fois que des employés d'entreprises de moins de 11 salariés vont pouvoir élire leurs représentants du personnel au niveau national et régional », confirme Guy Pavan du comité régional de la CGT Midi-Pyrénées.

Le syndicat a donc décidé de mener une action de communication autour de cette nouveauté. Après être passés en Ariège, Aveyron, Comminges, les voilà à Revel rejoint par le local de l'étape, Jacques Dumeunier, bien déterminé à faire connaître cette échéance. « Ce qui est important, c'est que les salariés votent! C'est dans les TPE que les droits des salariés sont le moins respectés, le plus ignorés et parfois bafoués! » Le syndicaliste prend alors un exemple concret. C'était lors du Tour de France où Revel était une ville-étape: « L'Urssaf est passé constater 30 procès verbaux de travail



La CGT a bien l'intention de faire son maximum pour faire connaître ces élections.

dissimulé. À mon avis, si jamais ils reviennent, ce sera la même chose. » Un problème dont les employés doivent se rendre compte selon le représentant de la CGT: « Les employés n'osent pas revendiquer leurs heures supplémentaires non payées. Il est pourtant important qu'ils puissent s'exprimer. Le code du travail est la seule loi où tout le monde pense que ce n'est pas grave si elle n'est pas respectée... C'est pourtant tout aussi grave qu'une infraction à une autre loi. »

Les élections auront lieu du 28 novembre au 12 décembre,

soit par correspondance, soit par Internet, mais les salariés ne voteront pas pour des représentants particuliers mais bien pour des sigles, au grand dam de Jacques Dumeunier. « Nous voudrions des représentants par secteur ou départementaux. Il n'y a pas de proximité, c'est juste national... Mais c'est déjà un petit pas dans cette direction. »

« Il faut un grand nombre de votants! »

Dans ce rôle de communiquant, Jacques Dumeunier a constaté le très bon accueil

dans les TPE, employeurs compris. Bien consciente qu'elle va devoir redoubler d'efforts pour motiver les salariés des petites entreprises, la CGT a également diffusé l'information au marché de Revel, samedi 29 septembre. « On explique qu'avant, les salariés des TPE étaient laissés pour compte. Là, ils ont cette possibilité... Bien sûr, nous prêchons aussi pour notre paroisse, mais l'important pour nous, c'est qu'il y ait un très grand nombre de votants », conclut Jacques Dumeunier.

Florian Moutafian